Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Appel à candidatures

BOURSES du GOUVERNEMENT FRANÇAIS (BGF)

Caractéristiques de l'appel

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Mauritanie met à disposition des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de recherche, des bourses du gouvernement français : **Allocation doctorale, Séjour doctoral, Séjour recherche junior, Séjour recherche sénior.**

Allocation doctorale : Elle s'adresse à des étudiants mauritaniens qui souhaitent réaliser une thèse, ou qui sont actuellement en première année de thèse. La thèse doit se réaliser entre un laboratoire de recherche mauritanien et français. Le doctorant bénéficiera d'une bourse de mobilité de **6 mois par an, pendant 3 ans, dans un laboratoire français et en cotutelle** (sous réserve de sa réinscription en thèse). La bourse comprend pour chaque séjour, les frais de transport international, d'hébergement, de subsistance, la couverture sociale et les frais d'inscription universitaires en France pour les trois années. **Les frais pédagogiques (i.e., frais de paillasse, frais relatifs à l'inscription à un colloque, frais de formation, …) ne sont pas pris en charge.**

Séjour doctoral : Cette allocation s'adresse à des étudiants mauritaniens qui débutent un doctorat ou qui sont actuellement en doctorat en Mauritanie qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de **4 mois maximum dans un laboratoire étranger**. Cette bourse n'est pas cumulable avec l'allocation doctorale. **Les frais pédagogiques (i.e., frais de paillasse, frais relatifs à l'inscription à un colloque, frais de formation, …) ne sont pas pris en charge.**

Séjour recherche Junior : Cette allocation s'adresse à des enseignants chercheurs ou des chercheurs mauritaniens actuellement en poste en Mauritanie qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de **2 mois maximum dans un laboratoire étranger (en France ou dans la sous-région)**.

Séjour recherche Sénior : Cette allocation s'adresse à des enseignants chercheurs ou des chercheurs confirmés mauritaniens actuellement en poste en Mauritanie qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de **1 mois maximum dans un laboratoire étranger (en France ou dans la sous-région)**.

Pour les séjours de recherche junior et sénior, la bourse comprend les frais de transport international, d'hébergement, et de subsistance.

Engagement des candidats :

- *Le bénéficiaire d'une bourse de mobilité internationale du gouvernement français s'engage à ne pas cumuler cette bourse avec toute autre allocation pour la même période.*
- *Le bénéficiaire d'une bourse de mobilité internationale du gouvernement français s'engage, à l'issue de son séjour de fournir un rapport d'activité et à participer à un entretien.*

Annulation de la bourse :

- *L'attribution finale de la bourse est soumise au respect des critères d'éligibilité, en particulier, d'inscription en doctorat en Mauritanie et de certification DELF B2 pour les allocations et séjours doctoraux ; D'autorisation de mobilité du chef d'établissement pour les séjours de recherche junior et sénior.*
- *Pour les allocations doctorales, le SCAC se réserve le droit de requalifier ou d'annuler la bourse suivant les résultats et la qualité des travaux rendus, ou les motifs de la mobilité.*

Critères d'attribution et de sélection

Bourses attribuées dans le cadre de :

- Projets individuels de recherche s'inscrivant dans le cadre d'une cotutelle de thèse, ou d'un séjour de recherche dans des laboratoires d'accueil reconnus ;
- Projets collectifs de recherche s'inscrivant dans le cadre d'un laboratoire ou d'un groupe de recherche reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les critères principaux de sélection sont :

- L'excellence du curriculum vitae du candidat ;
- La qualité du projet de recherche et des laboratoires d'accueil mauritanien et étranger ;
- Pour la mobilité des doctorants la qualité de l'encadrement en Mauritanie et à l'étranger ;
- Les projets ayant un fort potentiel en termes de rayonnement scientifique ou/et de développement économique pour la Mauritanie ;
- À compétences égales, les candidatures féminines seront priorisées.

Critères d'éligibilité

Allocation doctorale :

- Age limite : 32 ans (au 31 décembre 2018), de nationalité mauritanienne ;
- Diplôme de master ou diplôme équivalent permettant l'inscription en doctorat ;
- Attestation de maitrise de la langue française niveau DELF B2 minimum ;
- Pour les étudiants non-inscrits en thèse, fournir une attestation d'engagement des directeurs de thèse mauritaniens et français pour la codirection de la thèse en cotutelle ;
- Pour les étudiants actuellement inscrits en première année de thèse en France, fournir la convention de cotutelle ;
- Constituer un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Séjour doctoral :

- Age limite : 32 ans (au 31 décembre 2018), de nationalité mauritanienne ;
- Attestation de maitrise de la langue française niveau DELF B2 minimum ;
- Pour les étudiants actuellement en doctorat, une attestation d'inscription en thèse pour l'année 2018-2019 en Mauritanie ;
- Pour les étudiants en Master 2 à la rentrée universitaire 2018, une lettre d'engagement d'inscription en doctorat de leur futur directeur de thèse mauritanien ;
- Constituer un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Séjour recherche junior :

- Age limite : 45 ans (au 31 décembre 2018), de nationalité mauritanienne, titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ;
- Être titulaire sur un poste d'enseignant chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur de Mauritanie ;
- Bénéficier d'un avis favorable du directeur de la structure de recherche et du chef d'établissement sur la mobilité internationale.
- Constituer un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Séjour recherche sénior :

- De nationalité mauritanienne, titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ;

- Être titulaire sur un poste d'enseignant chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur de Mauritanie ;
- Bénéficier d'un avis favorable du directeur de la structure de recherche et du chef d'établissement sur la mobilité internationale.
- Constituer un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Procédure

Le matériel permettant de déposer sa candidature en ligne peut être téléchargé sur le site de l'Ambassade de France en Mauritanie, à l'adresse suivante : www.ambafrance-mr.org

Pour déposer une candidature, sélectionnez l'URL qui correspond à votre demande puis insérez le dans votre navigateur web (ou cliquer sur le lien) :

Bourse doctorale : https://framaforms.org/formulaire-de-candidature-pour-une-allocation-doctorale-1511176851

Séjour doctoral : https://framaforms.org/formulaire-de-candidature-pour-un-sejour-doctoral-1511287481

Séjour recherche junior : https://framaforms.org/formulaire-de-candidature-pour-un-sejour-de-recherche-junior-1511291263

Séjour recherche sénior : https://framaforms.org/formulaire-de-candidature-pour-un-sejour-de-recherche-senior-1541608585

Tout dossier non conforme aux recommandations et/ou incomplet sera rejeté.

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures le 31 mars 2019

Une commission mixte et paritaire se réunira en mai 2019 pour sélectionner les candidats. Les résultats seront communiqués aux intéressés au plus tard à la fin du mois de mai 2019.
Les candidats retenus pour une bourse du gouvernement français **devront obligatoirement effectuer leur premier séjour au cours de l'année civile 2019 faute de quoi la bourse sera annulée**.

Pour les **bourses ou séjours doctoraux** : départ en mobilité au **1er septembre 2019**
Pour les **séjours recherche junior ou sénior** : départ au plus tôt le **1er juillet 2019**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :
Eric MARCON
eric.marcon42@gmail.com